

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 19 janvier 2011 A 20 heures 30</p>

Convocation du 11 janvier 2011

Affichage du 21 janvier 2011

Le **19 janvier 2011 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christophe PIETAK, Alain MOREAU, Gérard GALLET, Julien DUGAY, Jean-Claude BERGEROT, Robert GERMAIN, Laurent BONNOTTE, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Hugues COQUELLE, Michèle GAUDIN, Micheline BLOT, Bernard SALOMEZ, Florence TOUZEAU, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT

Chantal RAVERDEAU par GERMAIN Robert, Marcel ROBIN par GALLET Gérard, Angélique CHALIER par BERGEROT Jean-Claude, Patrice VICART par KOTOVTCHIKHINE Michel, Robert ITURRALDE par COULON Marie-Chantal

Absent(s): Didier GOUDROT

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Hugues COQUELLE

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2010. Tous les membres présents signent le registre.

Ordre du jour

- Assainissement des eaux usées : avenant n°1.
- Convention relative au versement d'une subvention par la Communauté de Communes du Toucycois pour l'entretien des points d'apports volontaires.
- Balayage de la ville : attribution du marché.
- Remplacement d'un camion pour le service technique.
- Questions diverses.

En début de séance, Nora BOUDJEMA, responsable de l'ACIT Arts plastiques, présente son projet de peinture sur le mur de l'école maternelle en partenariat avec 2 artistes peintres.

Ensuite, le Maire Michel KOTOVTCHIKHINE, informe le Conseil Municipal que la demande de fin de sursis à exécution du jugement N° 07000 79 du 24 juin

2010 du Tribunal Administratif de Dijon dans l'affaire qui oppose la commune de Toucy aux époux DERBLUM a été rejetée par le Tribunal Administratif de Lyon et que la commune doit verser l'indemnité notifiée dans ce jugement.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES : LOT N°2 "CONSTRUCTION DE BASSINS DE POLLUTION "AVENANT N°1 AVEC L'OPERATEUR ECONOMIQUE EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST - CHAMPAGNE SUD KRUBA - (DE 2011 117)

L'Adjoint aux travaux rappelle à l'assemblée qu'un marché d'exécution concernant le lot n° 2 : "Construction de bassins de pollution", dans le cadre de l'opération de construction d'un dispositif de traitement des eaux usées et de trois bassins de pollution, a été confié à l'opérateur économique EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST – CHAMPAGNE SUD KRUBA le 31 mai 2010.

Le montant de ce marché s'élève à 795 000,00 € HT.

L'Adjoint aux travaux indique que des prestations supplémentaires doivent être exécutées concernant la mise en place d'un plan de retrait dans le cadre du démontage du réseau existant en amiante ciment avenue Félix François.

L'Adjoint aux travaux poursuit en présentant la modification du montant du marché s'établissant comme suit :

- marché initial HT : 795 000,00 €
- travaux supplémentaires liés au plan de retrait HT : 48 950,00 €

Le montant du marché passe de 795 000,00 € à 843 950,00 € HT ; soit 1 009 364,20 € TTC.

Marie-Chantal COULON demande pourquoi le Maître d'Oeuvre, dans son étude, n'a pas décelé la présence de conduites amiantes. Le Maire répond qu'il n'est pas facile, même s'il y a une exploration préalable par caméra des ouvrages, de déceler la composition des matériaux. L'Adjoint aux travaux rappelle qu'il a été inscrit des imprévus à hauteur de 200 000 € dans l'évaluation du projet.

- 3) **DECIDE** d'augmenter le montant du marché d'exécution confié à l'opérateur économique EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST – CHAMPAGNE SUD KRUBA de 795 000,00 € HT à 843 950,00 € HT ;
- 4) **ADOpte** l'avenant n°1 correspondant ;
- 5) **AUTORISE** Monsieur le Maire en tant qu'autorité compétente de l'entité adjudicatrice à signer l'avenant n° 1 et les pièces administratives correspondantes.

CONVENTION NETTOYAGE POINTS PROPRES AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TOUCYCOIS - (DE 2011 118)

Après avoir donné lecture de la convention relative au nettoyage des points d'apport volontaire,

Le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, ladite convention qui fixe la subvention de nettoyage des points d'apport volontaire à 1512 € pour la période estivale 2010.

DIT que le montant versé par la communauté de communes du Toucycois pourra être revu annuellement et notifié par une nouvelle convention.

AUTORISE le Maire à signer les conventions.

ATTRIBUTION DU MARCHE "BALAYAGE DE LA VILLE" - (DE 2011 119)

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, informe le Conseil Municipal de la consultation pour le balayage de la voirie et des caniveaux.

Une seule entreprise a répondu à la consultation : MANSANTI TP à Flogny la Chapelle.

Détail de la prestation :

Nettoyage des caniveaux et balayage mécanique des rues de la commune 7 fois par an en fonction du temps passé et du déplacement avec une balayeuse aspiratrice Eurovoirie sur porteur Mercedes 19 T avec lavage haute pression et cuve à déchets de 6 m³ (la fourniture et les moyens d'approvisionnement en eau sont à la charge de la ville).

Balayage du bourg : 1 forfait journée y compris déplacement aller-retour et évacuation des déchets soit 550 € HT le passage.

Balayage de l'ensemble : 2 forfaits journée y compris déplacement aller-retour et évacuation des déchets soit 1100 € HT le passage.

Récapitulatif pour 2011 :

- 4 X 1 forfait/jour X 550 € = 2 200 € HT
 - 3 X 2 forfaits/jour X 550 € = 3 300 € HT
- TOTAL 5 500 € HT par an

Coût balayage demi-journée supplémentaire : 320 € HT/passage.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

ACCEPTE cette proposition,

AUTORISE le Maire à signer le contrat avec MANSANTI TP pour une durée de 3 ans (2011/2013).

REPLACEMENT D'UN CAMION POUR LE SERVICE TECHNIQUE - (DE 2011 120)

Vu la commission voirie du 9 décembre 2010 et sur proposition de Gérard GALLET, Adjoint à la voirie,

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote (Abstention : 1 voix, Pour : 21 voix)

DECIDE de remplacer le véhicule Renault B 110 double cabine par l'achat d'un véhicule de type MITSUBISHI CANTER, double cabine 3C3 à l'agence MADEA (concessionnaire MERCEDES) ZA Bréandes 89 000 AUXERRE.

DECIDE d'inscrire le montant de la dépense (35 500 € HT) à l'article 2182 "Matériel de transport" du budget communal.

MANDATE le Maire pour passer commande de ce véhicule.

AUTORISE le Maire à vendre l'ancien véhicule Renault B110.

QUESTIONS DIVERSES :

TARIFS LOCATION SALLES AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES A TOUCY - (DE 2011 121)

Vu le compte rendu de la commission "Associations" du 12 janvier 2011,

Considérant une augmentation des demandes de salles par les associations extérieures à Toucy,

Sur proposition de Julien DUGAY, Adjoint à la culture,

Le Conseil Municipal, après débat et vote (Abstention : 1 voix, Pour : 21 voix),

DECIDE de pratiquer les tarifs suivants pour les locations des salles toucycoises aux associations extérieures à Toucy : 15 € de l'heure.

Toute association devra signer et respecter le règlement d'utilisation des salles.

Jean-Claude BERGEROT fait un compte-rendu de l'avancement des travaux de l'école primaire (sanitaires).

Le Maire fait lecture du dernier compte-rendu du conseil communautaire qui s'est déroulé à Lalande le 20/12/2010.

Prochaines réunions et manifestations :

- Lundi 31 janvier 2011 20h30 Conseil communautaire à Moulins / Ouanne.
- Mercredi 2 février 2011 19h Assemblée Générale Comité de Jumelage.
- Vendredi 4 février 2011 18h30 Assemblée Générale Association des employés territoriaux.
- Mercredi 9 février 2011 18h30 Assemblée Générale Toucy Entraide.
- Mercredi 23 février 2011 20h30 Conseil Municipal.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE

- ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES : LOT N°2 "CONSTRUCTION DE BASSINS DE POLLUTION "AVENANT N° 1 AVEC L'OPERATEUR ECONOMIQUE EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST - CHAMPAGNE SUD KRUBA - **(DE_2011_117)**
- CONVENTION NETTOYAGE POINTS PROPETE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TOUCYCOIS - **(DE_2011_118)**
- ATTRIBUTION DU MARCHE "BALAYAGE DE LA VILLE" - **(DE_2011_119)**
- REMPLACEMENT D'UN CAMION POUR LE SERVICE TECHNIQUE - **(DE_2011_120)**
- TARIFS LOCATION SALLES AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES A TOUCY - **(DE_2011_121)**